



## Le chômage se stabilise en ALPC au 1<sup>er</sup> trimestre 2016

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, le taux de chômage se stabilise à 9,6 % de la population active. Le chômage se maintient ou baisse dans l'ensemble des départements de la région, à l'exception du Lot-et-Garonne et de la Corrèze où il augmente légèrement. Au niveau national, le taux de chômage est également stable après une baisse marquée en fin d'année 2015.

Caroline Geindre, Insee

Après une baisse de 0,3 point au 4<sup>e</sup> trimestre 2015, le taux de chômage en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) se stabilise, comme en France métropolitaine. Il s'établit à 9,6 % fin mars 2016, contre 9,9 % au niveau national.

Sur un an, le taux de chômage régional se replie de 0,2 point, une évolution légèrement plus favorable que nationale (-0,1 point).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le taux de chômage se stabilise dans l'ensemble des régions françaises, à l'exception de Bourgogne-Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Auvergne-Rhône-Alpes qui affichent une légère baisse de 0,1 point (figure 1).

Sur un an, le taux de chômage diminue dans l'ensemble des régions de métropole à l'exception de la Normandie où il reste stable. Le repli le plus marqué concerne la Corse (-0,4 point) et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (-0,3 point). En Bourgogne-Franche-Comté, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage recule de 0,2 point. Il diminue également en Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes mais dans une moindre mesure (-0,1 point).

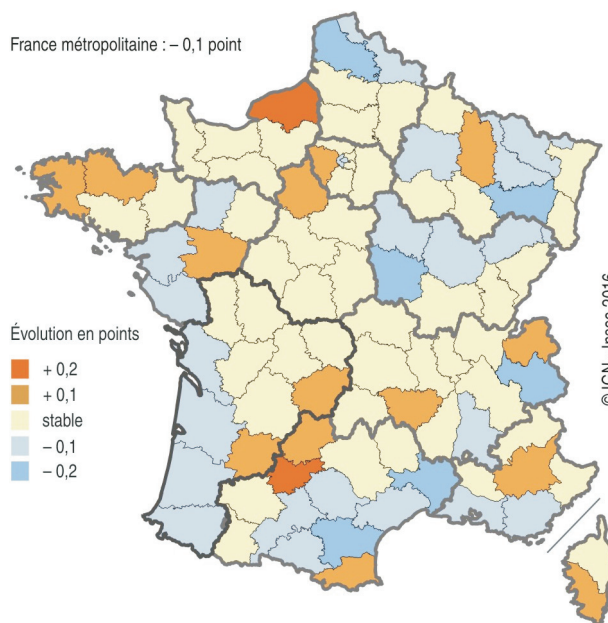
Au final, au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, malgré deux trimestres consécutifs de baisse, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie affiche de nouveau le plus fort taux de chômage de métropole (12,3 %) (figure 2), suivi de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur (respectivement 11,9 % et 11,4 %). Les régions les moins impactées sont l'Île-de-France, ainsi que les Pays de la Loire, la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes (8,8 %).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le taux de chômage recule ou se stabilise dans l'ensemble des départements de l'ALPC (figure 3), hormis en Lot-et-Garonne et en Corrèze où il progresse

### 1 Le chômage diminue ou se stabilise dans les trois quarts des départements

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le quatrième trimestre 2015 et le premier trimestre 2016 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)

France métropolitaine : -0,1 point



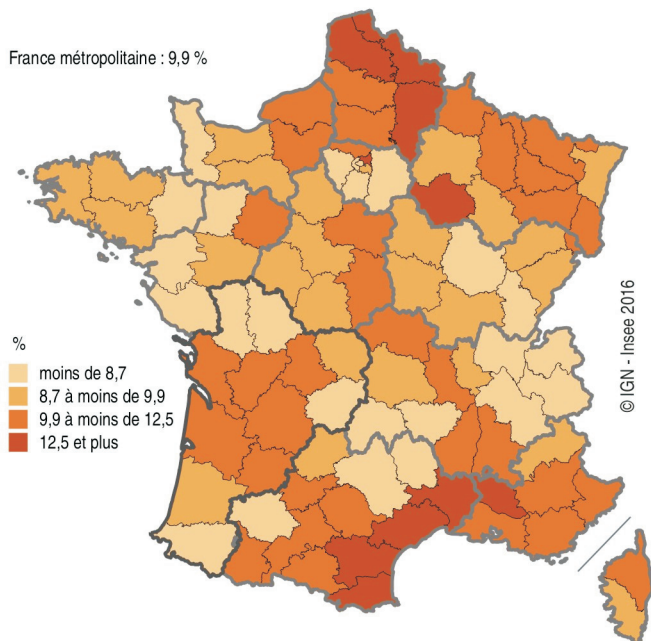
Source : Insee, taux de chômage localisé.

légèrement (+ 0,1 point). La Charente, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Dordogne, la Creuse et la Haute-Vienne sont stables comme en France métropolitaine. Dans l'ensemble des départements côtiers, le taux de chômage diminue de 0,1 point.

La Charente-Maritime, la Dordogne et le Lot-et-Garonne restent de nouveau ce trimestre les plus fortement touchées, avec des taux de chômage respectifs de 10,7 %, 10,6 % et 10,4 %.

## 2 Les plus forts taux de chômage dans le nord et sur le pourtour méditerranéen

Taux de chômage par département au premier trimestre 2016 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé.

## 3 En ALPC, le taux de chômage s'établit à 9,6 % au premier trimestre 2016

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage			Variation (en point)	
	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	4 <sup>e</sup> trimestre 2015	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	trimestrielle	annuelle
Charente	10,2	10,0	10,0	0,0	-0,2
Charente-Maritime	10,8	10,8	10,7	-0,1	-0,1
Deux-Sèvres	8,0	7,8	7,8	0,0	-0,2
Vienne	8,5	8,4	8,4	0,0	-0,1
Dordogne	10,9	10,6	10,6	0,0	-0,3
Gironde	10,2	10,1	10,0	-0,1	-0,2
Landes	9,8	9,6	9,5	-0,1	-0,3
Lot-et-Garonne	10,3	10,3	10,4	+0,1	+0,1
Pyrénées-Atlantiques	8,7	8,5	8,4	-0,1	-0,3
Corrèze	8,2	8,3	8,4	0,1	+0,2
Creuse	9,7	9,6	9,6	0,0	-0,1
Haute-Vienne	9,9	9,9	9,9	0,0	0,0
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	<b>9,8</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>

Source : Insee, taux de chômage localisé.

À l'inverse, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Corrèze et les Pyrénées-Atlantiques affichent les taux de chômage les plus faibles de la région (entre 7,8 % et 8,4 %).

En rythme annuel, le taux de chômage baisse significativement en Dordogne, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (- 0,3 point), tandis qu'il fléchit légèrement au niveau national (- 0,1 point). La Charente, les Deux-Sèvres et la Gironde sont également bien orientées (- 0,2 point), de même que la Charente-Maritime, la Vienne et la Creuse mais dans une moindre mesure (- 0,1 point). La Haute-Vienne se stabilise tandis que le taux de chômage s'oriente à la hausse en Corrèze (+ 0,2 point) et en Lot-et-Garonne (+ 0,1 point). ■

## Définition

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un **chômeur** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine  
BP 557  
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellay

Rédactrice en chef :  
Nathalie Garrigues

ISSN : 2492-6957

© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Geindre C., « Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, toujours plus d'emplois en ALPC », *Insee Flash Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n° 12, avril 2016
  - Geindre C., Noury D., Régner V., « Des signes de reprise tangibles au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 », *Insee Conjoncture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n° 4, avril 2016
  - Note de conjoncture nationale de juin 2016, « La reprise s'auto-entretient dans la zone euro »
- [www.insee.fr/Thèmes/Conjoncture/Analyse\\_de\\_la\\_conjoncture](http://www.insee.fr/Thèmes/Conjoncture/Analyse_de_la_conjoncture)

